

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/009/1.3

Feuillet n°011



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 2 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de La Bachellerie, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 23 février 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Élodie REBEYROL, Sébastien LUNEAU, Olivier ROUZIER, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine BOUTINAUD donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Convention de servitudes (commune d'Azerat)

Vu la délibération du Conseil Communautaire Causses et Vézère en date du 27 juin 2013 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'AZERAT ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en date du 11 octobre 2016 approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU d'AZERAT ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en date du 20 mars 2019 approuvant la modification simplifiée n°2 du PLU d'AZERAT ;

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023009-DE
Reçu le 07/03/2023

Entendu que des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique doivent être réalisés, constituant en la pose d'un câble HTA 20KV 150² souterrain sur les parcelles cadastrées C 1195, C 1199, C 1213 et C 1214 sur la commune d'AZERAT (zone du Rousset), propriété de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- ☛ **DE CONCEDER** à la Société ENEDIS (ex ERDF) sur les parcelles cadastrées C 1195, C 1199, C 1213 et C 1214 sur la commune d'Azerat (zone du Rousset) un droit d'établissement d'un câble HTA 20KV 150² en souterrain sur une bande de 3 mètres de large, sur une longueur de 180 mètres, ainsi que ses accessoires.
- ☛ **D'AUTORISER** la société ENEDIS à, effectuer l'élagage, l'enlèvement, l'abattage ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres se trouvant proximité de l'emplacement des ouvrages
- ☛ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de servitudes avec la société ENEDIS (Ex ERDF)

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète du département de la Dordogne, arrondissement de SARLAT-LA-CANEDA.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 06/03/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230302-DE2023009-DE
Reçu le 07/03/2023

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir